

DÉCISIONS

D2023_15 Demande de subvention pour l'acquisition de foncier dans la zone de protection des captages

1 DOCUMENT - Publié le 16 mai 2023

 D2023_15_Demande_de_subvention_pour_l'acquisition_de_foncier_dans_la_zone_de_protection_des_captages.pdf

PRÉCÉDENT

 RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 04 67 57 04 50

 CONTACTEZ-NOUS